

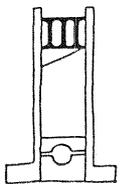
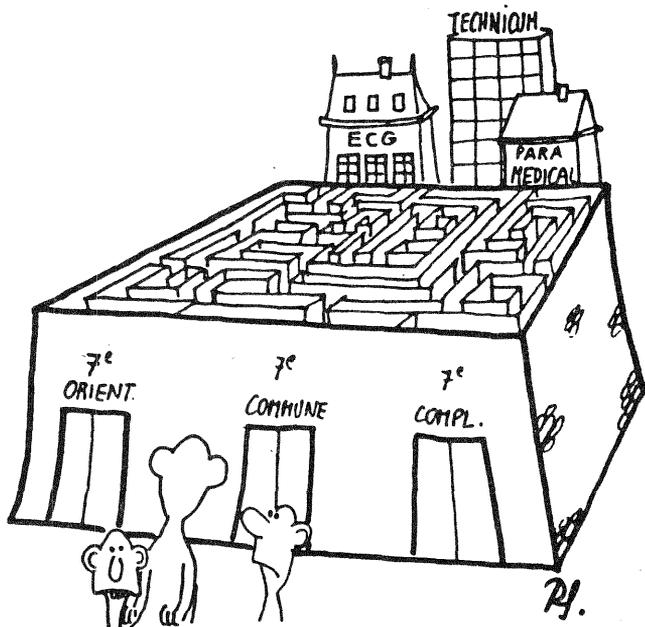
Zumindest tun sie so als ob. Viele Eltern und manche Lehrer sehen unbekümmert zu oder auch ganz weg. Das Desinteresse ist allgemein. Etliche Jugendliche bauen auf ihre Eltern ("Meng Aal suer-gen schon fir mech"). Manchmal richten die Erwartungen sich auf die Lehrer. "Sie werden mir ja helfen, ja ?" Wie oft habe ich diesen Satz ver-nommen!

Warten auf den Weihnachtsmann also ? Ohne Zweifel. Doch zumindest in diesem Fall gibt es diesen gu-ten Mann nicht.

Gefährlich aber sind jene, die ihn vortäuschen, indem sie der Oeffentlichkeit weismachen, durch das Umtaufen der 9e C in eine 9e ST fil. 3 (denn mehr war es de facto nicht) hätten sie eine deutliche Verbesserung des Schulsystems realisiert.

Bei den Schülern hat dieses Manöver nichts bewirkt. Im Gegenteil.

Jeannot Kirsch



Lehrer

nehmen Stellung

Préoccupé par l'avenir professionnel et social des élèves des classes complémentaires, le SNE exige en leur faveur le maintien de la possibi-lité d'accéder à un apprentissage professionnel, car il serait inconcevable et injuste qu'un élève ayant en poche son certificat de fin d'é-tudes primaires en fût écarté a priori!

Voilà pourquoi le SNE insiste sur sa proposition faite dans son avis concernant la collaboration pédagogique: " Au sujet de la création de la 9e filière III, nous nous demandons à bon escient, nous semble-t-il - eu égard surtout au fait que l'infrastructure nécessaire est en place dans les communes, qu'à l'heure actuelle déjà elle est dans la plupart des cas insuffisamment exploitée et que les centres d'enseignement complémentaire

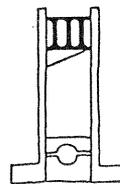
risqueront de se vider encore davantage à la suite du transfert massif d'élèves vers la 9e ST filière III - si en fin de compte il ne se-rait pas plus avantageux d'implanter des classes de 9e filière III dans les centres d'enseigne-ment complémentaire existants."

De toute façon les règlements en vigueur pré-voient que les programmes de la 9e filière III s'appuient sur ceux de la 8e complémentaire.

Cette nouvelle approche revaloriserait les CC, dégagerait partiellement les établissements du ST et permettrait de stabiliser dans une cer-taine mesure les effectifs d'élèves et d'enseig-nants des CC.

Quant aux élèves qui sont incapables d'acquérir un CATP, ils ne devraient en aucun cas être exclus d'un apprentissage professionnel à do-minante pratique en vue d'acquérir un certificat de capacité manuelle (CCM)...

SNE



Eltern

nehmen Stellung

La Fédération des Associations des Parents d'Elèves de l'Enseignement Primaire, face aux problèmes des élèves de l'enseignement com-plémentaire.

Les problèmes, surtout ceux des élèves de l'en-seignement complémentaire préoccupent depuis des années la FAPEEP! Voilà pourquoi, nous aimerions ajouter aux recherches et témoignages du pré-sent journal "Forum" quelques réflexions de notre fédération.

Il est vrai, qu'à l'heure actuelle, les élèves des classes de l'enseignement complémentaire bé-néficient d'un nombre important de possibilités pour passer à l'enseignement secondaire tech-nique. Il est encore vrai que pour un certain nombre d'élèves de l'enseignement complémentaire, il s'avère difficile, pour des raisons intellec-tuelles ou sociales, de réussir aux études de l'apprentissage.

Néanmoins, le Conseil d'Administration de la FAPEEP ne s'est pas rallié aux idées de la loi du 11.08.82, bien que les arguments précités ne pourront être niés et devront influencer toute discussion réaliste.

Le grand problème nous semble être la coordina-tion et la défense des intérêts des élèves d'une part et ceux d'une sauvegarde voir même revalo-risation du métier d'autre part.

A l'heure actuelle, et après la mise en vigueur de la nouvelle réglementation de l'apprentissage professionnel, la FAPEEP se soucie du proche avenir des élèves de la 9ème complémentaire et elle insiste sur:

- la revalorisation de la capacité manuelle des élèves;
- la création d'un "milieu protégé" pour les jeunes entre 15 et 18 ans;
- une réorganisation pédagogique de l'enseigne-ment complémentaire;
- un élargissement et développement du COIP.